

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 14 JANVIER 2014

PRESENTS : Mesdames et Messieurs ARNOUX, BARD, COQUARD, BASTION, DUMAS, ROCHAND, GAREL, VIANNAY, DELORME, SOLEYMIEUX, REYNARD, GROSMOLLARD.

ABSENTS EXCUSES : Messieurs PAVERO, GERBOUD.

- **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 3 DECEMBRE 2013:** il est demandé de compléter ce compte rendu par les éléments suivants au sujet du prix des concessions au cimetière :
 - Les concessions pré-fabriquées seront vendues au prix de 2 700,00 € comprenant la valeur du produit pour 2 500,00 € et la valeur de la concession pour 200,00 €
 - Les cavurnes seront vendues au prix de 400,00 € comprenant la valeur du produit pour 200,00 € et la valeur de la concession pour 200,00 €
- **TARIF DES DROITS DE PLACE 2014 :**
Il est décidé à l'unanimité des membres présents d'appliquer les tarifs suivants :
 - Pour les abonnés : 0,26 €/ ml / jour avec un minimum facturé de 3 ml
 - Pour les occasionnels : 0,51 €/ ml / jour avec un minimum facturé de 3 ml
- **CONVENTION D'ASSISTANCE JURIDIQUE :** Mme le Maire présente le nouveau mode de calcul de participation des communes au service d'assistance juridique proposé par le Centre de Gestion. Il est établi sur la base d'un tarif de 0,80 € par habitant et par an. Aussi la participation de notre commune baissera de 4% et s'élèvera à 678,00 €. L'unanimité des membres présents fait le choix de renouveler l'adhésion à ce service.
- **CONVENTION POUR LA CONSTITUTION DES DOSSIERS RETRAITE :** A l'unanimité des membres présents, le renouvellement pour trois ans de la convention avec le centre de gestion est approuvé. La participation de la commune ne sera sollicitée qu'en cas d'intervention du service.
- **TRAVAUX DE VOIRIE 2014 :** M. Bastion informe le Conseil Municipal que la mission de maîtrise d'œuvre confiée à la SARL Dunes par le Président de la Communauté de Communes est prolongée pour un an et qu'il convient dès à présent d'établir une liste des besoins afin qu'un devis soit établi. Il est décidé d'inscrire au programme 2014 une partie des voies suivantes :
 - rue de la Frarie (devant la salle polyvalente)
 - rue du Thivollet
 - voie communale n° 12 au niveau de Côte Chaude
 - voie communale n° 8 au niveau du Bancillon
 - Chemin Profond
- **SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE :** Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents la subvention de 3 028,00 € allouée au titre des amendes de police et s'engage à installer un radar pédagogique route de Panissières.
- **DEMANDE D'ACQUISITION DE CHEMIN :** Mme le Maire donne lecture du courrier d'un riverain sollicitant l'achat d'une partie du chemin rural d'Essertines en Donzy à la Loire. A l'unanimité des membres présents, il est refusé de procéder à la vente de cette voie qui aujourd'hui ne présente pas de désaffectation. Cependant, il est décidé de se rapprocher

du demandeur pour tenter de trouver une solution afin de dévier le chemin actuel dans la mesure où il en supportera les frais de géomètre et de notaire.

- **QUESTIONS DIVERSES :**

- ✓ **Nouveaux rythmes scolaires** : Mme le Maire donne lecture du courrier de Monsieur Baglan, Directeur Académique par lequel il donne son agrément sur les horaires retenus par le Conseil Municipal.
- ✓ **Plan Local d'Urbanisme** : Mme le Maire donne les nouvelles dates de réunion de la commission : le 22 janvier à 20h30 et le 4 février à 14h en présence de Mme Buhot-Loiseau, urbaniste.
- ✓ **Monographie sur la Tuile de Ste Foy** : Il est décidé à l'unanimité des membres présents d'acheter 5 ouvrages au prix de 8,00 € l'unité à la communauté de communes.
- ✓ **Prochaines réunions de Conseil Municipal** : Mme le Maire invite les conseillers municipaux à noter les dates suivantes : mercredi 19 février et mardi 18 mars 2014.

Fait en Mairie, le 16 janvier 2014

Le Maire,